

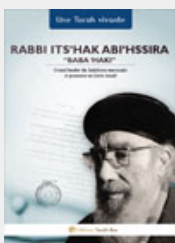


Traité Kilaïm

Michna 2 - Chapitre 1

הַקָּשׁוֹת וְהַמִּלְכָּפוֹן,
אֵינָם כְּלָאִים זֶה בָּזֶה.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר, כְּלָאִים.
תְּזַרְתָּ וְתִזְרֹת גְּלִים,
עַלְשִׁין וְעַלְשֵׁי שָׂדֶה,
כְּרִישִׁים וְכְרִישֵׁי שָׂדֶה,
כֶּסֶבֶר וְכֶסֶבֶר שָׂדֶה,
חֶרְדָּל וְחֶרְדָּל מִצְרִי,
וְדִלְעָת הַמִּצְרִית וְהַרְמוּצָה,
וּפּוֹל הַמִּצְרִי וְהַסְרֹב,
אֵינָם כְּלָאִים זֶה בָּזֶה.

Le concombre et la citrouille ne sont pas des mélanges interdits l'un avec l'autre. Rabbi Yehouda dit : [Ce sont] des mélanges interdits. La laitue et la laitue des montagnes, les endives et les endives des champs, les poireaux et les poireaux des champs, la coriandre et la coriandre des champs, la moutarde et la moutarde égyptienne, la courge égyptienne et la remoutsa (courge amère adoucit dans des cendres chaudes), la fève égyptienne et le 'harouv (légumineuse qui ressemble au caroube) ne sont pas des mélanges interdits l'un avec l'autre.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions